Remise en question : à qui le tour ?

Compte Test - 2011-03-28 06:52:00 - Vu sur pharmacie.ma

Remise en question : à qui le tour ?Depuis quelques semaines, la contestation dans les pays arabes bat son plein. Les habitants de ces pays vivent dans l'euphorie de l'espoir retrouvé tout en appréhendant des effets collatéraux qui pourraient déstructurer leurs sociétés.Le Maroc a également été touché par cette vague de protestations puisque des manifestants sont sortis dans les rues pour demander plus de transparence et plus de démocratie.Ils ont rapidement été entendus puisque le souverain marocain a pris tout le monde de court en annonçant, lors de son discours du 9 mars 2011, sa volonté de réformer la constitution pour qu'elle puisse répondre aux besoins clairement exprimés par la population marocaine. Cette courageuse démarche devrait interpeller les responsables de certains partis politiques dont les interminables conflits pour le pouvoir ont souvent fait passer les intérêts personnels avant ceux des structures qu'ils représentent. Leur avidité pour certains privilèges et leurs égos démesurés leur ont fait oublier des principes qui devraient constituer leur raison d'être.Ceci ne concerne pas uniquement les partis politiques. Tous les organismes professionnels devraient se poser des questions au sujet de leur fonctionnement et de leur représentativité.Une mise à niveau des textes qui régissent ces instances s'inscrit également dans l'air du temps, et comment ça peut en être autrement? La régionalisation du conseil de l'ordre des pharmaciens est un exemple parmi tant d'autres. Cette régionalisation attendue par les pharmaciens et leurs instances depuis plus d'une décennie, est en parfaite adéquation avec le dernier discours royal. Elle s'avère aujourd'hui nécessaire pour que les instances ordinales puissent réguler la profession pharmaceutique. Aussi, ce vent de réforme qui souffle sur notre pays devrait nous inciter tous, à troquer notre statut d'observateur éternellement désengagé, contre celui de vrai acteur mobilisé pour la défense de la profession pharmaceutique et de la santé des citoyens. (Editorial de Pharmanews n° 76)

Pharmacies.ma28 mars 2011